



## PLAIDOYER FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX DU NORD PAS-DE-CALAIS

### DEVONS-NOUS RESTER INVISIBLES ET MUETS ?

**Les centres sociaux n'ont plus les moyens d'animer correctement le lien social, de faire vivre les solidarités et de contribuer à une société plus juste. Ils tirent la sonnette d'alarme et formulent des propositions.**

#### La situation sociale s'aggrave

Le taux de pauvreté en France a progressé en 2021 pour s'établir à 14,5% de la population, selon l'Insee. De nouveaux publics, jusqu'alors épargnés, sont aujourd'hui vulnérables, et il en va de même pour certains territoires. En parallèle, le recul des services publics laisse des habitants avec des besoins sociaux croissants, et parfois le centre social comme seul acteur du territoire pour y répondre.

#### Les centres sociaux, acteurs-clés de la cohésion sociale

Depuis plus de 100 ans, les centres sociaux font vivre la cohésion et le lien social partout en France, avec les habitants et en coopération avec les pouvoirs publics.

Ils agissent contre les inégalités et contribuent à bâtir une société plus démocratique pour toutes et tous, qui donne sa place à chacune et chacun et permet l'émancipation et le pouvoir d'agir des citoyens.

Acteurs d'éducation populaire, acteurs des politiques publiques, garants d'un accueil inconditionnel, lieux d'engagement et de projets notamment pour les jeunes, les centres sociaux sont des ferments de dynamisme local, d'attractivité des territoires, de cohésion sociale et d'apprentissage des valeurs de la République et de la laïcité.

#### Faire plus avec moins, une équation impossible à résoudre

L'augmentation continue des charges met en péril la capacité des centres sociaux à agir.

Dans le secteur social comme associatif, les postes sont de plus en plus difficiles à pourvoir, et de plus en plus précaires, nécessitant des revalorisations indispensables. La surcharge administrative et les exigences sans cesse accrues envers les centres sociaux placent les équipes dans des situations où les contraintes de gestion s'imposent au détriment de la qualité du projet.

Plus globalement, les centres sociaux ne peuvent plus faire le grand écart entre des demandes en termes de lien social, d'urgence sociale, d'animation et de développement social qui ne cessent d'augmenter, et un investissement public qui n'est ni coordonné ni à la hauteur.

## **Des premières réponses insuffisantes**

Alors que le rôle fondamental des centres sociaux est rappelé et réaffirmé par les récentes politiques publiques : de premières revalorisations de prestations sont en effet validées (COG CNAF – Etat, Décembre 2023) et des efforts pour soutenir la reconnaissance de certains métiers en tension actés (métiers de la petite-enfance notamment) ; certaines collectivités ont renforcé leur soutien aux centres sociaux, mais ces premiers pas ne suffiront pas.

Les collectivités locales disent n'avoir plus de marge de manœuvre, quand les autres partenaires se renvoient la responsabilité financière.

Sans un soutien financier pérenne et à la hauteur, de l'État et de nos partenaires, la réponse à cette équation sera – et est déjà sur certains territoires – des centres sociaux en déficit, la réduction ou la fermeture de service et d'activité.

Ne sommes-nous pas tous dans le même bateau ? Centres sociaux et collectivités, même combat !

## **Des conséquences directes pour les habitants et les territoires**

Réduction de la capacité d'accueil collectif des enfants, annulation d'animations culturelles, non reconduction d'ateliers d'apprentissage du français, restriction des horaires d'ouverture, transports solidaires qui limitent leur périmètre d'action, postes non reconduits, dynamiques citoyennes et de dialogue entre habitants et pouvoirs publics qui s'éteignent, situations d'isolement qui augmentent, territoires qui s'appauvrissent et qui perdent des emplois, voire fermeture de centres... sont autant de conséquences pour les habitants et les territoires.

Les centres sociaux sont en effet des lieux de vie et de solidarités qui agissent dans les territoires avec les habitants – de la petite enfance au grand âge – et acteurs locaux, avec la conviction que le lien social n'est pas une marchandise.

Leur intervention repose sur des équipes dont les conditions de travail et la reconnaissance sont essentielles pour leur permettre de mener à bien leurs missions. Ne pas leur allouer les moyens nécessaires constitue une remise en cause de leur rôle singulier et précieux.

---

## **Nos demandes : pour un soutien exceptionnel et vers un nouveau modèle économique**

On pourrait nous demander de faire preuve d'adaptation. Les centres sociaux le font depuis des années déjà. Ils sont arrivés à la fin de leur aptitude à imaginer et trouver des réponses. Celles-ci doivent aujourd'hui être pensées et construites en coresponsabilité, avec nos partenaires.

C'est pourquoi nous appelons à un rendez-vous de l'ensemble des partenaires des centres sociaux pour affirmer leur coresponsabilité face aux enjeux de cohésion sociale et de reconnaissance du rôle des centres sociaux comme bien commun à préserver et de construction de réponses innovantes et structurantes.

À court terme, notre réseau appelle au déblocage d'un fonds de soutien exceptionnel de 65 millions d'euros pour les centres sociaux de l'animation de la vie sociale. Il s'agit là de permettre aux centres sociaux de pouvoir passer le cap de cette période, maintenir une activité à la hauteur des besoins dans cette période où le lien social, les solidarités, l'attention aux plus vulnérables doivent être plus que jamais préservés.

À moyen terme, notre réseau souhaite construire, avec l'ensemble des coresponsables de la cohésion sociale, un nouveau pacte de coopération entre centres sociaux et pouvoirs publics et un modèle économique renouvelé, en cohérence avec le sens du projet et de l'approche centre social dans les territoires : refonte du modèle économique de l'animation coordination globale, renforcement des fonctions de l'animation collective famille, modèle économique des centres de loisirs à repenser, qualité et conditions de la coopération, lutte contre la surcharge administrative, renforcement de l'emploi et du bénévolat dans les associations, parmi lesquelles la revalorisation du FONJEP.